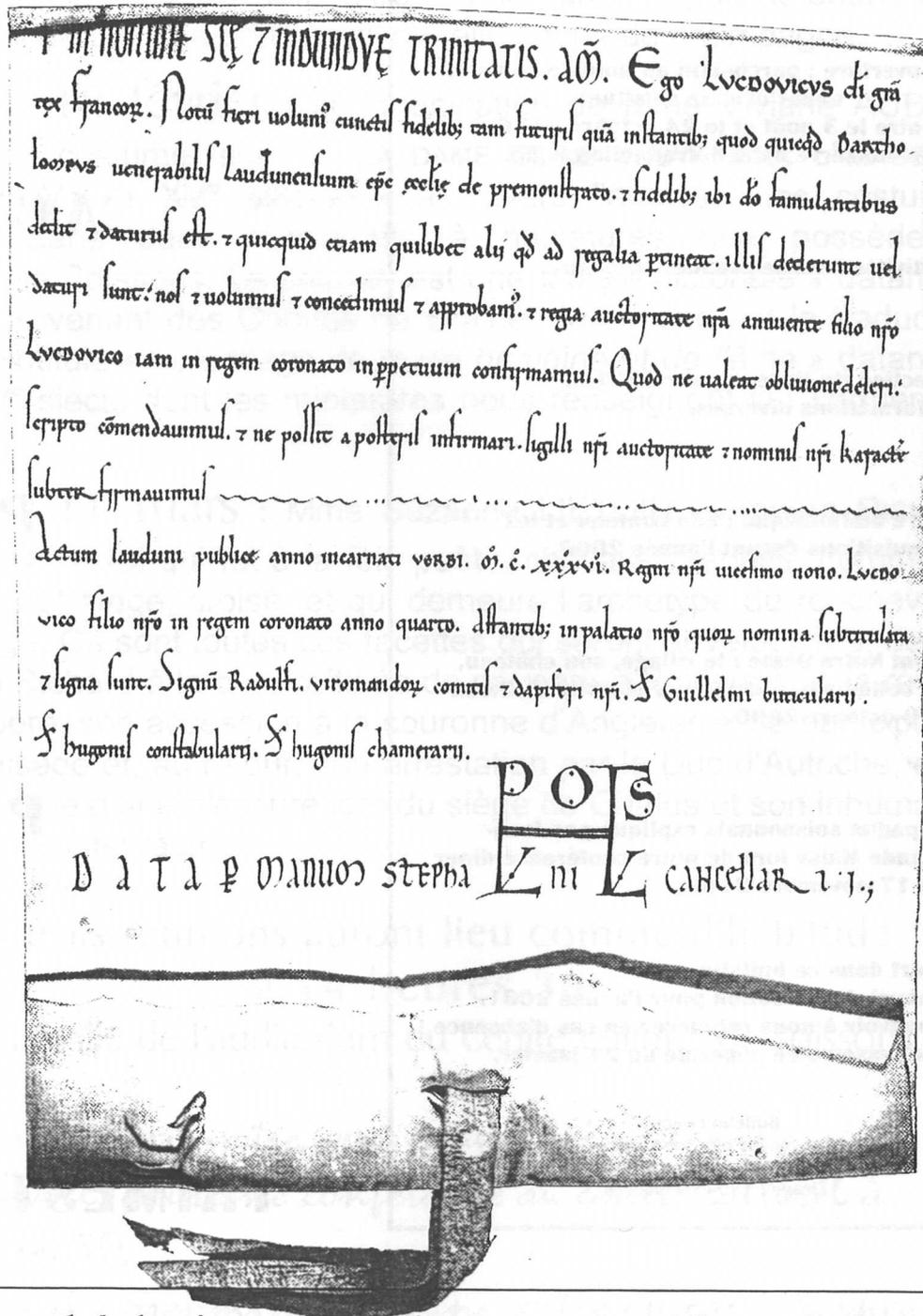




Bulletin trimestriel janvier 2001

Société Historique de Soissons



Société archéologique, historique et scientifique de Soissons

4 rue de la Congrégation 02200 Soissons

Téléphone-répondeur-fax : 03.23.59.32.36

C.C.P. PARIS 5.331-56.Y

Site Internet : <http://perso.wanadoo.fr/sahs.soissons.net>

Association reconnue d'intérêt général à caractère culturel par la D.S.F de l'Aisne le 25.9.1996

SOMMAIRE

**En couverture : parchemin au nom de Louis VI
dont l'origine se situe
entre le 3 août et le 24 octobre 1136
et conservé dans notre bibliothèque.**

3 - activités pour le premier trimestre.

**4 - élection du Bureau pour 2001 et
informations diverses.**

**5 - notre bibliothèque : son contenu et les
acquisitions durant l'année 2000.**

**9 - Mont Notre-Dame : le village, son château,
sa collégiale, raconté par Maurice Bailleux
le 8 octobre 2000.**

**14 - le pagus soissonnais expliqué par Jean-
Claude Malsy lors de notre conférence-diner
du 17 novembre 2000.**

En encart dans ce bulletin :

- appel de cotisation pour l'année 2001.
- pouvoir à nous retourner en cas d'absence
à l'assemblée générale du 21 janvier.

Bulletin conçu
et réalisé par nos soins
Dépôt légal janvier 2001
Tirage : 180 exemplaires

NOS

ACTIVITES

POUR LE

PREMIER

TRIMESTRE 2001

• **dimanche 21 janvier** : assemblée générale annuelle :

- rapport moral par le Président,
- rapport financier par la Trésorière,
- activité de la Fondation du patrimoine,
- questions et informations diverses.
- élection du Bureau pour l'an 2001.

Présentation commentée de diapositives, par M. Denis ROLLAND, sur le thème : **MONGOLIE 2000** : recherche des empereurs mongols, le bouddha réincarné. Elle sera suivie de la traditionnelle coupe de champagne.

• **dimanche 18 février** : communication de Mme Viviane AUBRY, historienne du costume, sur : « **LA DAME ET LE CHEVALIER : L'IMAGE DU CORPS AUX XIV^e ET XV^e SIECLES** » à travers l'analyse des costumes représentés dans deux manuscrits à miniatures que possède la bibliothèque de Soissons. Le premier est une « *bible historique* » datant du XIV^e siècle provenant des Comtes de Braine ; le second est la traduction d'un poème intitulé « *pèlerinage de la vie humaine et de l'âme* » datant du début du XV^e siècle dont les miniatures nous renseignent sur l'armement du chevalier.

• **dimanche 11 mars** : Mme Suzanne LIETOIR évoquera **RICHARD CŒUR DE LION**, ce roi qui fut à la fois poète, chevalier, rebelle, homme de guerre, grand stratège, croisé, et qui demeure l'archétype du roi-chevalier au Moyen-Age. Ce sont toutes ces facettes qui seront développées, depuis l'enfance de Richard à la cour raffinée de sa mère à Poitiers puis la révolte contre son père, son accession à la couronne d'Angleterre, sa participation à la 3^{ème} croisade et, au retour, son arrestation par le Duc d'Autriche, enfin sa mort à la suite d'une blessure lors du siège de Chalus et son inhumation à l'abbaye de Fontevrault.

Ces trois réunions auront lieu comme d'habitude
à 14 heures 30
dans la salle de l'auditorium du Centre culturel de Soissons.

Pour le second trimestre, vous pouvez déjà retenir :

- le 29 avril, pour une conférence au centre culturel à 14 heures 30,
- le 20 mai après-midi pour une sortie en car à Verneuil-en-Halate et le 10 juin pour notre journée pique-nique.

ELECTION DU BUREAU POUR L'AN 2001

Après avoir entendu les rapports moral et financier, l'assemblée générale du 21 janvier aura à élire son bureau pour l'année 2001. Selon les statuts et le règlement intérieur, le Bureau sortant proposera :

1 président	:	M. Denis ROLLAND.
3 vice-présidents	:	MM. Robert ATTAL, Maurice PERDEREAU, René VERQUIN.
1 secrétaire	:	M. Georges CALAIS.
1 trésorier	:	Mme Madeleine DAMAS.
1 trésorier adjoint	:	M. Lucien LEVIEL.
1 bibliothécaire	:	M. Pierre MEYSSIREL.
1 archiviste	:	M. Maurice PERDEREAU.
2 membres	:	Mme Jeanne DUFOUR, M. Yves GUEUGNON.

Conformément au règlement intérieur, les autres candidats à tous ces postes sont invités à se faire connaître **par écrit** au plus tard huit jours avant l'assemblée soit **avant le samedi 13 janvier**.

Si vous ne pouvez assister à cette assemblée générale, et pour que celle-ci puisse délibérer valablement, **NOUS VOUS PRIONS INSTAMMENT** de nous retourner le pouvoir joint à cet envoi après l'avoir complété, daté et signé.

La traditionnelle coupe de champagne clôturera cette première réunion de la nouvelle année pour laquelle nous vous adressons, dès à présent, tous nos meilleurs vœux.

INFORMATIONS DIVERSES

Bienvenue à cinq nouveaux adhérents :

- Mmes Emma GIRARD,
Michèle NEVEUX,
Micheline QUENNEHEN, toutes trois de Soissons.
MM. Jean-Marc BELOT, de Crépy-en-Valois,
Michel Clément de GIVRY, de Vauxbuin,
Pierre MARLIER, de Noisy-le-Roi.

Appel de cotisation pour l'an 2001 : puisque sans changement par rapport à l'an dernier, cet appel est joint au présent bulletin. Pour faciliter la tenue de notre fichier, un retour dans la période proposée nous serait agréable.

Dons déductibles : à l'heure de ce renouvellement d'adhésion, rappelons que la reconnaissance de notre Société comme organisme d'intérêt général par la Direction des Services fiscaux autorise les particuliers à déduire de leur revenu imposable, dans une certaine limite, les versements qu'ils ont effectué à son profit. Un reçu fiscal justificatif leur est alors délivré par nos soins.

Mémoires de la Fédération : sauf nouvel imprévu, le tome 99 devrait paraître ce trimestre et le suivant, millésimé 2000, avant la fin de l'année.

Conférence-dîner : devenue traditionnelle, elle a de nouveau attiré de nombreux sociétaires (plus d'une quarantaine) le 17 novembre. Les 90 minutes passées dans le « pagus » soissonnais n'ont lassé personne tant le conférencier, par la maîtrise de son sujet, a su retenir l'attention de tous.

L'an mil : il n'y a pas eu de résumé de cette intéressante conférence de M. Ghislain BRUNEL, ni dans le précédent bulletin, ni dans celui-ci mais que nos lecteurs soient rassurés, ils trouveront le développement de ce sujet dans le prochain numéro de nos « Mémoires » à paraître l'an prochain.

Notre bibliothèque :

✓ son contenu,

✓ les acquisitions de l'année.

1- le contenu :

Ouvrages régionaux (1000 volumes) :

La bibliothèque comporte des ouvrages sur Soissons, le Soissonnais, l'Aisne, la Picardie, les départements voisins. Parmi ces ouvrages, on peut citer : la collection des albums Caranda, le Laonnois féodal de Maxime de Sars, l'histoire de l'abbaye Notre-Dame de Soissons par Dom Germain, les annales du diocèse de Soissons par l'abbé Pécheur, les églises de chez nous par Moreau-Nélaton, les cartulaires de Saint Yved et de Saint Michel en Thiérache et une histoire manuscrite de Soissons de 1584.

Documents et pièces historiques (4460 pièces) :

La Société conserve un certain nombre de documents qui intéressent notre histoire locale. Parmi les plus anciens et les plus prestigieux, une vingtaine de parchemins originaux et en excellent état, datés de 1121 à 1250, provenant de l'abbaye de Prémontré. Le plus précieux est sans aucun doute la charte de l'évêque de Laon, Barthélémy de Jur, qui octroyait à Saint Norbert le site de Prémontré en 1121. Ce beau manuscrit possède encore le sceau de l'évêque de Laon et celui de l'abbé de Saint-Vincent de Laon appendus au parchemin.

Une série de dossiers concerne la terre de Tinselve (documents de 1180 à 1743), une autre concerne les religieux de Saint Yved et les bénédictines de Notre-Dame de Braine sus la révolution française.

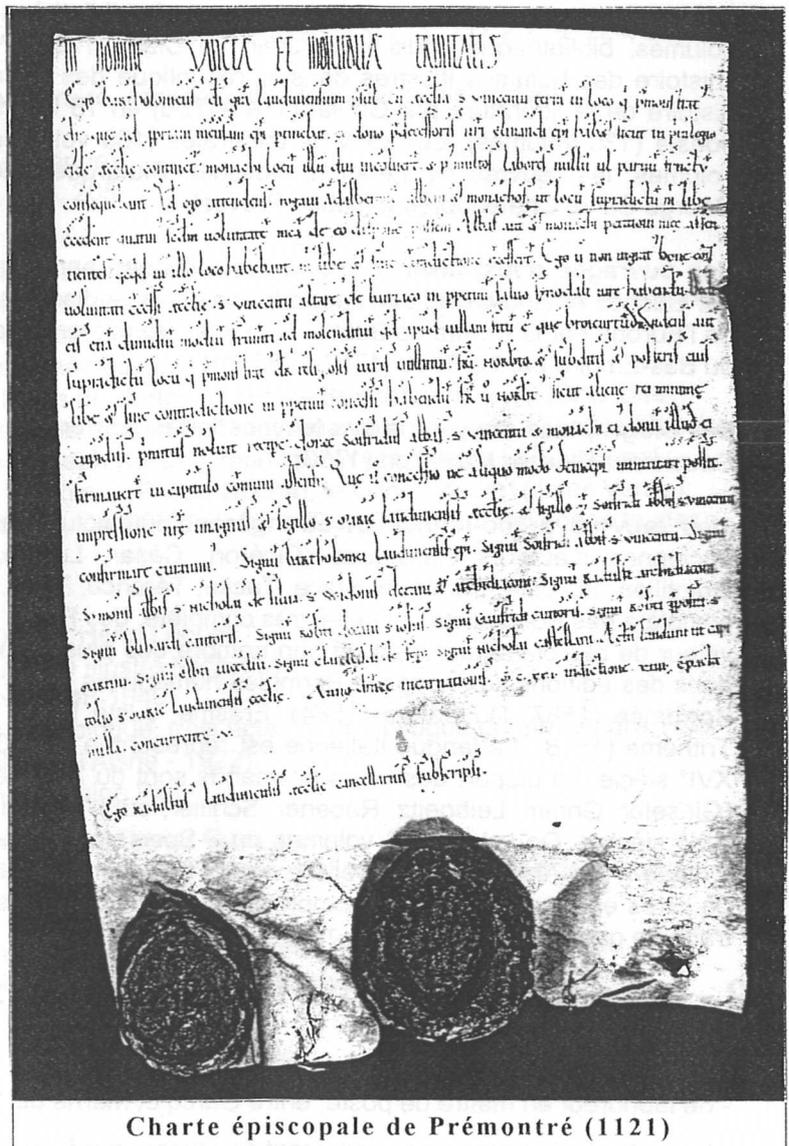
Enfin, une cinquantaine de pièces sont signées d'autographes de personnages célèbres tels que le comte d'Artois, Boileau, Delacroix, Guizot, Arago, Louis-Napoléon Bonaparte.

Généalogie :

Nous possédons une série importante de dossiers généalogiques concernant plus de deux cents familles soissonnaises par Bernard Ancien.

Bibliothèque générale :

Cette bibliothèque est constituée, pour l'essentiel, de livres provenant de l'académicien Saint Marc Girardin avec notamment :



Charte épiscopale de Prémontré (1121)

- **des périodiques** : le journal des débats de 1827 à 1869, la revue des Deux Mondes de 1838 à 1891, les journaux satiriques Le Grelot (1873-1895) et l'Eclipse (1872-1876).
- **des encyclopédies** : dictionnaire historique de Moreri 1704, dictionnaire de Thomas Corneille 1694, dictionnaire de la conversation en 52 volumes.
- **des œuvres anciennes** (70 volumes) : philosophes anciens et modernes : Platon, Descartes, Erasme, Spinoza, Victor Cousin.
- **des ouvrages sur la religion** (550 volumes) : les œuvres de l'abbé Fleury, de Le Nain de Tillemont, d'Arnauld, de Pierre Nicole, d'Esprit Fléchier, etc.
- **des ouvrages sur la langue française** (40 volumes) : grammaire et orthographe parmi lesquels : des mots à la mode et des nouvelles façons de parler (1692), les deux *grammaires françoises* de Milleran (1695), le manuel de conversation en quatre langues : latin, français, allemand, italien, de Philippe Garnier (1622).
- **des ouvrages sur les arts** : architecture, sculpture, musique et chant. Plusieurs recueils d'opéras, ballets et pièces en musique de 1690 à 1745, les musées d'Europe de Viardot (1859-1860) en quatre volumes, la revue de l'art chrétien de l'abbé Corblet, les bulletins des congrès archéologiques (83 volumes) de 1847 à 1933.
- **des ouvrages de littérature** (2000 volumes) : la bibliothèque universelle des romans (1775-1786) en 88 volumes, bibliothèque choisie par Jean Le Clerc (1703-1718) en 28 volumes, mémoire pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres (1727-1741) par Nicéron en 43 volumes, histoire de la littérature par Goujet (1741-1756) en 18 volumes. Citons encore de nombreux recueils de poésie (130 volumes), des œuvres théâtrales (180 volumes) et une histoire du théâtre français en 15 volumes, les œuvres de Fénelon, Bossuet, Plutarque, Cicéron (30 volumes), Voltaire (92 volumes), George Sand, Chateaubriand, l'abbé Prévost.
- **des ouvrages d'histoire** (1200 volumes) : histoire parlementaire de la Révolution française 1789-1815 par Buchez et Roux, choix de rapports, opinions et discours (1789-1815), histoire ancienne des peuples de l'Europe par le Comte de Buat (1772), histoire des empereurs romains par Crevier (1763-1765) histoire du Bas-Empire par Le Beau (1757-1786) etc.
- **des biographies** : la galerie des femmes fortes du Père Le Moyne (1668), histoire du Prince Eugène de Savoie par Eléazar Mauvillon (1750).
- **des œuvres gréco-latines et étrangères** (800 volumes) : parmi les livres latins, outre les éditions anciennes d'auteurs classiques (Cicéron, César, Lucain, Lucrèce, Ovide, Plaute, Pline le Jeune, Quintilien, Salluste, Sénèque, Stace, Tacite, Térence, Tite-Live, Virgile, ... on trouve la collection presque complète des Bollandistes et celle, très complète, des Pères latins de l'Eglise. Mais ce qui fait l'intérêt et la valeur de ces ouvrages, c'est un bon nombre des plus grands auteurs de la Renaissance dont plusieurs dans des éditions « princeps ». Parmi les humanistes de renom, citons Corneille Agrippa (1531), Charles Borromée (1587) Du Bartas (1584), Erasme, Juste Lipse, Mélanchthon, Ange Politien, Scaliger, Jean Trithème (1518). La langue italienne est représentée par 336 ouvrages dont certains datent de la fin du XVI^e siècle. La plupart des livres allemands sont du XVIII^e et du XIX^e siècles et traitent surtout d'histoire (Gieseler, Grimm, Leibneitz, Rabener, Schiller, etc.). Il n'y a que 165 livres en anglais, tous des XVIII^e et XIX^e siècles. On y trouve 8 volumes du « Spectator » d'Addison et Steele (1753), une traduction de l'« Iliade » par Alexander Pope et, bien sûr, 14 volumes du théâtre de Shakespeare. Enfin, une vingtaine de livres en langues diverses complètent ce fonds parmi lesquels une grammaire Valaque de 1826 et un traité de grammaire syriaque de 1881.

2 - les acquisitions de l'année 2000 :

ouvrages achetés :

- de laboureur en maître de poste, entre Ourcq et Marne de 1693 à 1874, par André Vignon.
- légendes historiques du département de l'Aisne, par Poquet.

- dictionnaire du monde rural, par Marcel Lachiver.
- le cartulaire de Valpriez publié par J.M. Lalanne.
- l'arrondissement de Soissons à la Belle époque (tome 2) - Braine et Vailly - de Guy Lafleur.
- les noms de lieu du département de l'Aisne, tomes 2 et 3, par Jean-Claude Malsy.

Ouvrages offerts :

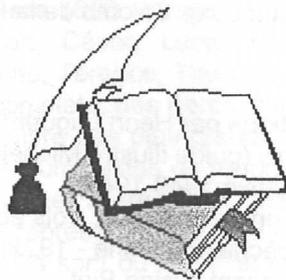
- par l'auteur, M. Maurice Bailleux :
 - les artisans tisserands de Mont Notre-Dame.
 - étude sur Mont Notre-Dame.
- par M. Daniel Boutard :
 - plaquette sur les combats oubliés de mai-juin 1940.
- par M. Mario-Louis Craighero :
 - quarante regards sur la personne âgée (centre hospitalier de La Fère)
 - divers documents d'archéologie en Picardie.
- par Mme Cresp :
 - sur les pas de la Comtesse d'Egmont de Maximilien Buffenoir.
- par M. Roland Guerre :
 - revue L'Histoire n° 153, 171, 180, 182, 186, 188, 200, 201, 212, 213, 215, 217 à 219, 224, 226 à 228, 230, 232 à 235, 237 à 243.
 - divers numéros des revues Magazine littéraire, Archéologia, Monuments historiques.
 - notes et études documentaires.
 - monuments historiques (Champagne-Ardenne).
 - revue Archéologia n° 19, 21, 22, 195, 198, 205.
- par M. Yves Gueugnon :
 - photocopie de l'exposition « 300 clochers : les églises de la reconstruction ».
 - volumes de la collection Nelson : Napoléon intime, scènes de la vie des insectes, l'année terrible, le Comte Kostia, César Birotteau, mon oncle et mon curé.
 - bulletin n° 38 de mars 2000 du Cercle généalogique.
 - le serpent de mer (Jules Verne), Les hauts de Hurlevent (Emily Brontë) Jane Eyre (Charlotte Brontë) Marie-Amélie et la cour de Palerme (Imbert de Saint Amand), Le joueur, les nuits blanches (Dostoïevshy), les fils de l'impossible (Joseph Kessel), mon frère Yves (Pierre Loti), Journal d'Anne Frank, peuples chasseurs de l'Arctique (Frison-Roche), le village aérien (Jules Verne) Suzanne et le Pacifique (Jean Giraudoux), Colomb de la lune (Barjavel), pour qui sonne le glas (Hemingway).
- par Mme Goumy :
 - le Soissonnais historique et touristique par Henri Luguët.
 - Soissons avant et pendant la guerre (guide illustré Michelin).
 - Soissons (guide du Syndicat d'initiative 1948-1949)
 - Soissons sur scène : revue locale en un prologue, trois actes et un épilogue de MM. André Yeux et Phirrirève (supplément à la Dépêche de l'Aisne - 1922).
 - documents photographiques concernant l'usine Piat.
- par le directeur de l'Ecole nationale des Chartes, M. Olivier Guyotjeannin :
 - le chartrier de l'abbaye prémontrée de Saint Yved de Braine réalisé par les élèves de l'école.
- par le Musée de Soissons :
 - catalogue des expositions « reconstructions en Picardie après 1918 ».
 - « reconstructions en Picardie », publié à l'occasion des expositions.
- par M. Louis Patois :
 - revue Historia : 7 albums reliés et 50 numéros de 1953 à 1997.
- par M. Dominique Roussel :
 - histoire d'un tableau de Rubens.
 - la cathédrale de Soissons, par M. Dany Sandron.
 - archéologie des villes : démarches et exemples en Picardie.

- par M. et Mme Guy Serra :
 - l'écho du siècle : dictionnaire historique de la radio et de la télévision par Jean-Noël Jeanneney.
- par M. René Verquin :
 - Patria : la France ancienne et moderne, morale et matérielle - collection encyclopédique et statistique en 2 volumes - 1847.
 - différents documents : le Maroc (R. Thumasset), Rome (Noël Guy), Rome et Vatican (guide touristique), Rome et ses environs (guide), la Bretagne celtique (guide Marabout), menhirs et dolmens de Bretagne (P.R. Giot), les châteaux de la Loire (la France illustrée), Saint-Jean de Côle, village médiéval du Périgord, Rodez, aujourd'hui, autrefois (Pierre Benoît).
 - histoire du climat depuis l'an mil, en 2 volumes, par Le Roy Ladurie.
 - Catherine de Médicis par Jean Orioux.
 - l'Assiette au beurre, numéro du 12 mai 1912.
 - les journées de colère de Jiri Hronek Treblinka par Jean-François Steiner.
 - ces voix qui nous viennent de la mer par Larteguy.
 - la généalogie par Pierre Durye.

Ouvrages reçus dans le cadre d'échanges :

- bulletin de la Société historique de Compiègne - tome 36 1999
- bulletin de la Société historique de Noyon : Noyon, 2000 ans d'histoire.
- annales historiques compiégnoises n° 77/78 et 79/80.
- revue historique du Maine n° 19/1999.
- bulletin de la Société historique de Noyon n° 263.

Tous ces documents peuvent être consultés - et même, pour la plupart, empruntés - lors des permanences à notre siège, rue de la Congrégation à Soissons, les mercredis et samedis de 16 à 18 heures.



MONT NOTRE-DAME

- le village,
- son château,
- sa collégiale,

raconté par M. Maurice BAILLEUX le 8 octobre 2000

Aux premiers siècles de notre ère, la région constituée de l'axe Soissons-Reims et des vallées de l'Aisne et de la Vesle faisaient partie du territoire belge des Suessions. Conquis et pacifiés par César, Gaulois et Romains constituèrent de vastes domaines fonciers, commencèrent le défrichement du territoire, introduisirent la culture du blé et, en zones favorables, celle de la vigne. La population qui s'implanta progressivement dans ce *pagi* était constituée d'esclaves, propriété du maître, et d'anciens prisonniers de guerre installés comme colons. Le territoire, la civitas Suessionum, comprenait trois *pagis* : le Soissonnais, l'Orxois et le Tardenois. A l'origine, le site de Mont Notre-Dame fut un *pagus* du Tardenois, probablement une des douze villas fortifiées dont parle César dans ses « commentaires sur la guerre des Gaules ».

La situation géographique de ce village explique les événements historiques qui, des origines à nos jours, marquèrent la vie mouvementée de ses habitants, de la collégiale et du château seigneurial. Bâtie autour d'une colline isolée en forme de pain de sucre, Mont Notre-Dame domine la route qui va de Soissons à Reims ; ce point névralgique, à la fois observatoire naturel et zone fortifiée se trouvait à la frontière entre ces grands pays que furent la Neustrie et l'Austrasie, sur la route des invasions germaniques.

Au sein d'une forêt riche en essences de qualité (à cette époque, la forêt est source de vie et de richesse), dominant routes, fleuves et cultures, Mont Notre-Dame ne pouvait que devenir un poste de guet, de défense et d'approvisionnement. Ce fut, dès les premiers siècles, le site d'un important domaine gallo-romain avec, notamment, un manse et une métairie.

L'empereur Claude, craignant les invasions germaniques, décida le renforcement des zones frontières, les limes, en créant des forts destinés à contrôler routes et rivières ; cette action préserva provisoirement la Gaule des invasions barbares. A l'abri de son fort, la métairie devient une *villae* qui, sous l'autorité d'un intendant, rassemble les activités agricoles et artisanales : meunerie, forge, tissage, four, tuilerie, charpenterie, etc. On peut estimer que ces activités rurales se sont développées jusqu'au III^{ème} siècle mais l'attitude des propriétaires, tous citoyens, l'anarchie gouvernementale, l'affaiblissement des légions romaines, laissèrent le champ libre aux invasions : des Francs par le Nord, des Alamans et Burgondes par l'Est.

Après la défaite du général romain Syagrius qui maintenait l'autorité de Rome sur le Nord de la Gaule, la période Clovis fut marquée par la victoire du christianisme, une organisation progressive de la société féodale et une sécurisation accrue des voies de communication. Au sein des citadelles furent construits les premiers éléments d'une défense fixe : le château en bois, dit « château à motte » car édifié sur une butte de terre avec une petite tour de faible dimension, le donjon, permettant la surveillance du domaine ; outre l'habitation du seigneur, il comprenait le logement des soldats, des serfs et du bétail et la population s'y réfugiait en cas d'attaque. Il en fut ainsi à Mont Notre-Dame où la zone visuellement contrôlée par le château vit l'implantation, comme dans

tout le Tardenois et la vallée de l'Aisne, de fortes colonies germaniques. L'ensemble était clos de palissades solidement ancrées dans le sol, elles-mêmes bordées de fossés profonds.

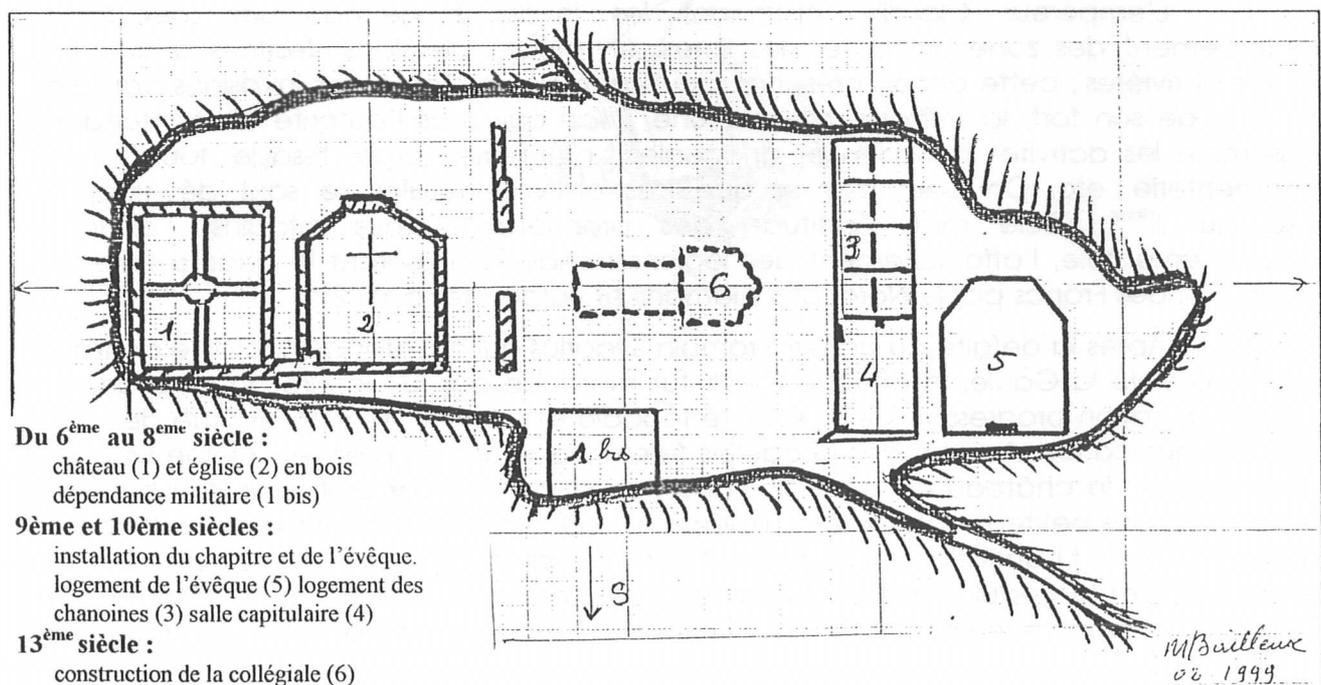
A la mort de Chilpéric, en 584, le partage fait passer le royaume de Soissons en Austrasie. Il s'ensuivit une lutte permanente entre les royaumes de Neustrie et d'Austrasie où s'affirma, dans cette zone frontrière, l'importance exceptionnelle du site de Mont Notre-Dame.

De cette période, il faut retenir que le seigneur de Mont Notre-Dame était, sans partage, l'évêque de Soissons. En effet, depuis la conversion de Clovis, l'Eglise, par l'intermédiaire des évêques et des abbés, avait accru son autorité temporelle et spirituelle. Les rois s'appuyaient sur les évêques pour contrôler le fisc (leur domaine) ; ils leur accordaient, en compensation, d'importants domaines et de considérables bénéfices (la dîme date de 585).

L'histoire des conciles qui se tinrent à Mont Notre-Dame au X^{ème} siècle montre la rivalité entre les seigneurs-évêques de Reims et de Soissons. C'est probablement sur décision de Chilpéric, entre 561 et 584, que le pagis de Mont Notre-Dame fut confié à l'évêque de Soissons. Le château devint la résidence officielle de l'évêque qui, dit-on, pour des raisons de sécurité, y fit de fréquents séjours.

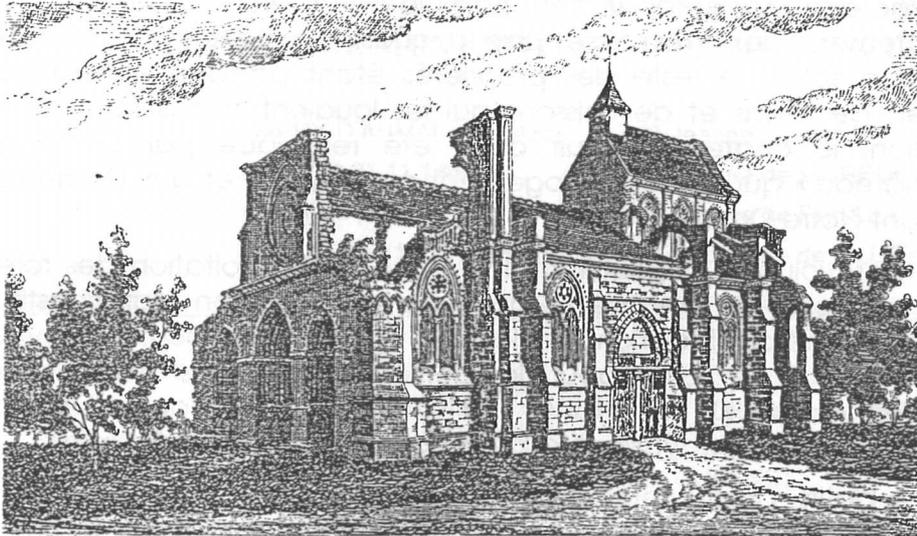
L'évêque exerçait les pouvoirs de comte et, en particulier, avait accepté les fonctions de prévôt ; ce rôle laïc faisait de lui le vrai responsable de l'administration locale avec pouvoir de justice et de police. En son absence, le doyen de Mont Notre-Dame - qui jouissait d'un privilège particulier au sein de l'Eglise de Soissons - s'était vu confier la juridiction temporelle et spirituelle de la paroisse ; il gérait les importants revenus du domaine et surtout, depuis 585, la collecte de la dîme. En qualité de prévôt-né, l'évêque, ou son adjoint, disposait de la force armée et, jusqu'à la séparation des pouvoirs et la nomination des premiers comtes (en 859, Bérald à Soissons) et des vicomtes au début du XI^{ème} siècle, la seigneurie de Mont Notre-Dame était, dans son ensemble, sous l'autorité de l'évêque de Soissons.

MONT NOTRE-DAME - Le « Mont-Haut » du VI^{ème} au XII^{ème} siècle.



Au début du IX^{ème} siècle, un nouveau château fut construit sur le Mont-Haut ; il comprenait plusieurs logis « d'une immense grandeur » et était flanqué de quatre grosses tours au milieu desquelles s'élevait un superbe donjon qui les dominait et que l'on apercevait de loin. A côté du castel apparaît à la même époque une première église, également en bois ; c'était une grande salle de réunion où seigneur, manants, serfs et militaires se réunissaient pour la prière, les fêtes, baptêmes et funérailles. ; elle abrita vraisemblablement les conciles du X^{ème} siècle. Cette communauté, agrandie par l'envoi des premiers chanoines, demeura et se renforça sous l'autorité du seigneur-évêque et de sa famille jusqu'au début du XI^{ème} siècle.

L'église en bois aurait subsisté jusqu'au commencement du XIII^{ème} siècle et celle qui l'a remplacée, détruite en 1918, serait de cette époque. C'était un vaste édifice orné de deux portiques collatéraux et d'un grand portail accompagné de deux tours fort élevées ; avant de disparaître totalement, il subit de nombreuses mutilations, incendies et restaurations.



VUE GÉNÉRALE (COTÉ MÉRIDIONAL).

La prospérité du pays commença à être troublée vers la fin du XIV^{ème} siècle. En 1395, un détachement de troupes anglaises pilla le village et s'y livra à toutes sortes de violences. En 1422, les royalistes s'emparèrent du château et les Bourguignons le reprirent la même année. Charles VII s'en rendit maître à son tour et le fit raser en 1427. Ce sont les

évêques Renaud de Fontaines et Jean Millet qui le firent reconstruire. En plus des destructions dues à la guerre de Cent ans, cette période connut également de graves intempéries - gel et sécheresse - qui amenèrent famines et disettes. Des épidémies de peste en 1432, puis en 1437-38, désertifièrent la région. C'est pour ces différentes raisons qu'au début du XV^{ème} siècle les évêques de Soissons s'installèrent à Mont Notre-Dame ; trois d'entre eux furent inhumés dans la collégiale en 1414, 1422 et 1442.

C'est à cette époque, en 1460, que l'évêque de Soissons Jean Millet céda le château et les terres environnantes à Jean d'Aumale ; c'était le début de la longue présence de cette famille à Mont Notre-Dame dont la généalogie est reprise ci-après.

Au XVI^{ème} siècle, les guerres de religion n'épargnèrent pas Mont Notre-Dame. Le connétable de Montmorency, seigneur de Fère-en-Tardenois est catholique, le prince de Condé, seigneur de Muret près d'Oulchy, se met à la tête des Huguenots. Le château de Mont Notre-Dame est incendié et détruit par les calvinistes qui s'attaquèrent ensuite à la collégiale et aux maisons du village provoquant la fuite des habitants vers les forêts. La reconstruction fut très lente. La querelle entre les deux cousins : Louis II de Bourbon prince de Condé et Henri de La Tour d'Auvergne vicomte de Turenne, successivement calvinistes ardents ou catholiques par nécessité amenèrent à nouveau incendies, destructions, pillages et viols dans la région.. Le château détruit fut remplacé par un grand bâtiment dit « le petit château » qui ne servait de logement aux seigneurs que lors d'événements importants : mariages, baptêmes, inhumations ; les opérations traditionnelles de collecte des droits seigneuriaux, comme le cens, étaient

organisées par le bailli ou le prévôt qui présidaient également le tribunal chargé des petits délits.

Après les guerres de religion et de la Fronde, le village était pratiquement détruit. Bénéficiant d'un terroir et d'un environnement favorables, la communauté développa des cultures céréalières, vivrières et industrielles qui assurèrent le retour, la stabilisation et l'enrichissement de la population estimée à 100 feux, soit environ 300 habitants au début du XVIII^{ème} siècle. Le petit village devint prospère, relativement évolué et, à la veille de la Révolution, il pouvait pratiquement vivre en autarcie ; c'est cette structure qui, probablement, explique la bonne tenue et le calme de la population au cours de cette nouvelle période troublée.

En 1694, il ne restait plus que cinq chanoines qui officiaient dans une église délabrée et menaient une vie séculaire ; pour y mettre un terme, l'évêque de Soissons supprima le chapitre et transforma les prébendes en bourses pour les jeunes les plus pauvres désirant se consacrer au sacerdoce. Il faut noter le caractère très particulier de la commune, plus exactement de la paroisse, car la quasi totalité de ses terres et habitations étaient biens d'église, le reste des propriétés étant partagé entre divers établissements hospitaliers de Reims et de Soissons qui les louaient à des fermiers. En attente de reconstruction, le château détruit avait été remplacé par un grand bâtiment dit « le petit château » qui servait de logement au seigneur et aux Dames de France de passage à Mont Notre-Dame.

A la veille de la révolution, l'agriculture, l'élevage et l'exploitation des forêts restaient les activités principales de la paroisse. Le quart de la population était constitué par des manouvriers sans grande qualification employés à temps partiel pour les travaux saisonniers ou comme scieurs de long pour le défrichement dans les grandes exploitations ; parmi les fermes, la plus importante était celle de Mont Banny. On note également la présence de tisserands travaillant la laine pour des grossistes de Reims.

A côté de ces actifs, producteurs de la richesse du pays, vivait une caste privilégiée, nobles et princes de l'Eglise, exemptée d'impôts directs, vivant des largesses royales, des revenus de leurs immenses propriétés, des taxes et impôts divers qu'ils faisaient peser sur les habitants. Le seigneur de Mont Notre-Dame, le comte d'Aumale, également seigneur de Bourg et Comin, jouissait de sa position mais la suite des événements montra qu'il n'en abusait pas et que, politiquement, il admettait une remise en ordre des droits civils.

Mont Notre-dame participa à la période révolutionnaire sans événements particuliers et continua de garder son nom bien qu'il put paraître entaché de fanatisme ; la population fit preuve d'une sérénité et d'un réalisme politique assez étonnant. Seul le comte d'Aumale et sa famille eut à souffrir des comités de surveillance instaurés par le comité de Salut Public mais, apprécié de tous pour sa perméabilité aux réformes et aux idées nouvelles ainsi que pour le respect qu'il avait toujours témoigné à ceux qui le servaient, il fut défendu énergiquement par tout le village et put regagner sa commune après seulement quelques mois d'enfermement.

La période napoléonienne avait consacré le pouvoir économique et politique de la bourgeoisie d'affaires ; la vente des biens du clergé et des émigrés avait profité aux nouveaux cadres de la société rurale. A Mont Notre-Dame, nobles - en sous mains - et les bourgeois de Paris et de Soissons acquirent de grosses fermes, laissant la portion congrue aux agriculteurs résidents ; le comte d'Aumale avait acquis Mont Banny.

Le calme revenu après cette longue période d'affrontements, les habitants de Mont Notre-Dame reconstruisent à nouveau leur village martyrisé. Les nouveaux propriétaires fonciers concédèrent de nouveaux baux aux fermiers locaux et, avec les

conseils éclairés du comte, améliorèrent une production végétale et animale que la Révolution et les guerres avaient fortement réduite. Rassurée, la population était passée de 451 habitants en 1801 à 521 en 1820. Le comte d'Aumale, maire de Mont Notre-Dame, avait repris son titre de comte en 1814, et, sous son autorité bienveillante, la vie administrative reprit son cours. Le réseau routier s'était amélioré et notamment la liaison Paris-Soissons-Reims. Des petites voitures, les « guinguettes », puis les phaétons rejoignaient Paris rapidement ; les quinquets amélioraient l'éclairage des modestes habitations dans l'attente d'une fée électricité qui pointait son nez.

Entre temps, la Grande guerre allait passer sur le « Mont-Haut » : le 3 août 1918, les Allemands minaient et détruisaient entièrement château et collégiale.

Maurice BAILLEUX.

**GENEALOGIE ASCENDANTE DU DERNIER COMTE
ET DE LA COMTESSE D'AUMALE
SEIGNEUR DE MONT NOTRE-DAME, BOURG & COMIN, BRANGES**

EMERY D'AUMALE († 1425) ∞ Jeanne d'EPAGNY
 JEAN I († 21.11.1469) ∞ Jeanne de MOREUIL, fille de * Bernard de MOREUIL
 * JEAN II († 24.7.1528) ∞ Jeanne de RASSE († 15.2.1491)
 * PHILIPPE († Pavie 1525) ∞ Madeleine de VILLIERS DE L'ISLE ADAM

<p style="text-align: center;">* LOUIS Seigneur de Chatillon s/M. ∞ Antoinette d'ANGLEBERMER JACQUES († 17.2.1625) ∞ 1584 Marie de BOUSSU sans descendance</p>	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center; padding: 5px;"> FRANCOIS ∞ 1548 Michelle de BAYENCOURT </td> </tr> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top; padding: 5px;"> Les seigneurs du QUESNOI Lignée de la comtesse FRANCOIS II ∞ 1563 Michelle de GARDIMEZ * JEAN III ∞ 1620 Louis de CAJAC JACQUES († 1708) ∞ 1675 Suzanne de COURCELLES JACQUES ANTOINE (1685-1743) ∞ Henriette de POLASTRON la HILIERE JACQUES-LOUIS † 1726 et sa sœur MARIE-ANTOINETTE-ROSALIE (1733-1792) </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top; padding: 5px;"> Les seigneurs de BALASTRE Lignée du Comte GABRIEL († 1614) ∞ 1581 Catherine de PAILLART PHILIPPE († 1632) ∞ 1620 Marie de la FONTS * LOUIS I (1627-1660) ∞ 1655 Madeleine de CLOSEL * LOUIS II (1657-1731) ∞ 1673 M. d'HARZILLEMONT puis le 21.12.1689 Marie-Charlotte DOUCET * LOUIS-MICHEL III (1676-1731) ∞ 1718 Marie OUDAN * LOUIS-MICHEL IV (1722-1771) ∞ 1747 Marie-Cécile-Berthe de POMMERY * LOUIS-ANNE-ANTOINE V (1749-1821) </td> </tr> </table>	FRANCOIS ∞ 1548 Michelle de BAYENCOURT		Les seigneurs du QUESNOI Lignée de la comtesse FRANCOIS II ∞ 1563 Michelle de GARDIMEZ * JEAN III ∞ 1620 Louis de CAJAC JACQUES († 1708) ∞ 1675 Suzanne de COURCELLES JACQUES ANTOINE (1685-1743) ∞ Henriette de POLASTRON la HILIERE JACQUES-LOUIS † 1726 et sa sœur MARIE-ANTOINETTE-ROSALIE (1733-1792)	Les seigneurs de BALASTRE Lignée du Comte GABRIEL († 1614) ∞ 1581 Catherine de PAILLART PHILIPPE († 1632) ∞ 1620 Marie de la FONTS * LOUIS I (1627-1660) ∞ 1655 Madeleine de CLOSEL * LOUIS II (1657-1731) ∞ 1673 M. d'HARZILLEMONT puis le 21.12.1689 Marie-Charlotte DOUCET * LOUIS-MICHEL III (1676-1731) ∞ 1718 Marie OUDAN * LOUIS-MICHEL IV (1722-1771) ∞ 1747 Marie-Cécile-Berthe de POMMERY * LOUIS-ANNE-ANTOINE V (1749-1821)
FRANCOIS ∞ 1548 Michelle de BAYENCOURT					
Les seigneurs du QUESNOI Lignée de la comtesse FRANCOIS II ∞ 1563 Michelle de GARDIMEZ * JEAN III ∞ 1620 Louis de CAJAC JACQUES († 1708) ∞ 1675 Suzanne de COURCELLES JACQUES ANTOINE (1685-1743) ∞ Henriette de POLASTRON la HILIERE JACQUES-LOUIS † 1726 et sa sœur MARIE-ANTOINETTE-ROSALIE (1733-1792)	Les seigneurs de BALASTRE Lignée du Comte GABRIEL († 1614) ∞ 1581 Catherine de PAILLART PHILIPPE († 1632) ∞ 1620 Marie de la FONTS * LOUIS I (1627-1660) ∞ 1655 Madeleine de CLOSEL * LOUIS II (1657-1731) ∞ 1673 M. d'HARZILLEMONT puis le 21.12.1689 Marie-Charlotte DOUCET * LOUIS-MICHEL III (1676-1731) ∞ 1718 Marie OUDAN * LOUIS-MICHEL IV (1722-1771) ∞ 1747 Marie-Cécile-Berthe de POMMERY * LOUIS-ANNE-ANTOINE V (1749-1821)				

* Les vicomtes de Mont Notre-Dame

Le pagus soissonnais

expliqué par M. Jean-Claude MALSY,

le 17 novembre 2000.

Le format de notre bulletin ne permet pas de reprendre l'intégralité de l'exposé de M. Jean-Claude Malsy qui détaille toutes les évolutions territoriales de la région avec les pagi qui la composent et ceux qui la bordent.

Aussi renvoyons-nous nos lecteurs intéressés à la lecture des trois ouvrages qu'il vient de publier sur « *les noms de lieu du département de l'Aisne* » disponibles en librairie ou consultables à notre bibliothèque.

Voici la présentation qu'y fait M. Malsy des deux points essentiels de son intervention.

Le Soissonnais comprenait, dans son acception la plus ancienne et la plus large, le diocèse de Soissons et s'étendait jusqu'à la rivière d'Oise. On donna ce nom au comté de Soissons après la formation de la Brie, de l'Orxois, du Tardenois et du Valois. Malgré ces démembrements, on continua à regarder ces trois derniers pays comme de véritables subdivisions du Soissonnais ; aussi les comprit-on dans l'Ile-de-France lors de la formation des grands gouvernements militaires. Cependant, quelques localités du Tardenois furent rattachées à la Champagne ; les villages de Villers-Agron, Goussancourt, Latilly et Dammard formèrent alors, au sud, l'extrême limite du Soissonnais.

Le pagus suessionensis : César nous apprend que les Rèmes sont le peuple de Belgique le plus proche de la Gaule. Ces derniers se placent sous la protection de Rome mais n'ont pu empêcher leurs frères de race, les Suessions, qui vivent sous les mêmes lois, qui ont même chef de guerre et même magistrat, de se joindre au soulèvement contre Rome.

Les Rèmes font savoir à César que leurs voisins sont les Suessions, que ces derniers possèdent un très vaste territoire, très fertile, et qu'ils avaient eu pour roi Diviciacos, le plus puissant chef de la Gaule entière qui, outre une grande partie de la Gaule, avait aussi dominé la Bretagne (l'actuelle Angleterre). Les Suessions avaient alors pour roi Galba, juste et avisé, à qui les coalisés contre Rome confiaient d'un commun accord la direction suprême de la guerre. Les Suessions possédaient douze *oppida* et s'engageaient à fournir 50.000 hommes à la coalition.

Après la défaite de la coalition à Bibrax et sur l'Aisne, César conduisit son armée chez les Suessions voisins des Rèmes et se dirigea vers l'*oppidum* de *Noviodunum*. Il voulut d'emblée s'emparer de la place mais la largeur du fossé et la hauteur des murs firent échouer son projet. Il établit alors un camp fortifié et commença les préparatifs d'un siège, fit avancer des mantelets, éleva des terrassements et construisit des tours. Les Suessions, frappés par l'ampleur des ouvrages, ce qu'ils n'avaient jamais vu ni ouï auparavant, et par la rapidité de leur mise en place, envoyèrent des députés pour se rendre. César reçut la soumission des Suessions, qui livrèrent toutes leurs armes et donnèrent comme otages les premiers personnages de la *civitas* et deux fils du roi Galba, et, à la prière des Rèmes, leur fit grâce. Il marcha ensuite sur les Bellovaques.



César apprit par les Rèmes que les Bellovaques mobilisaient et concentraient leurs troupes afin d'attaquer en masse les Suessions. César ayant placé les Suessions sous l'autorité des Rèmes, son intérêt autant que son honneur exigeaient qu'il ne fut fait aucun mal à ses alliés ; il partit combattre les Bellovaques.

La participation des Suessions à une coalition contre les troupes de César et les liens du sang qui les unissaient aux Rèmes sont les deux motifs qui expliquent le statut médian accordé à la *civitas*. Les Meldes (région de Meaux) et les Ulmanectes (région de Senlis) obtinrent ce même statut, indice qui plaide en faveur de la soumission de ces tribus gauloises aux Suessions antérieurement à la conquête romaine. Par contre, les Bellovaques, les Ambiants, les Atrébates et les Viromandiens, plusieurs fois en guerre contre les légions romaines, ne bénéficièrent d'aucune clémence et furent placés parmi les *civitates* « inférieures ».

La *civitas* des Suessions fit l'objet d'une organisation administrative interne à une époque indéterminée. Il est de bon ton de considérer que les diocèses occupaient, dans leurs grandes lignes et jusqu'à la Révolution, la même étendue que les *civitates* telles qu'elles existaient lors de la prise du pouvoir par les Francs. Vers la fin du IV^e ou au cours du V^e siècle, l'Eglise, seule autorité en place, aurait ainsi perpétué le legs gallo-romain, voire même celui d'avant la conquête de la Gaule dans l'hypothèse où Rome aurait conservé les limites des *civitates* du temps de l'indépendance gauloise. Aux époques mérovingienne et carolingienne, pendant cinq siècles, l'unité administrative de base fut le *pagus*. Dans l'étendue du diocèse de Soissons, supposée se superposer à la *civitas* gallo-romaine, voire même à la *civitas* gauloise, nous rencontrons plusieurs *pagi*. En premier lieu, celui de Soissons, le *pagus Suessionensis*, dont les limites n'épousent pas celles de la *civitas* ; à l'est, le Tardenois, le *pagus Tardunensis*, qui atteignait la vallée de l'Ardre occupant ainsi des territoires au diocèse de Reims ; au sud, l'Orxois, le *pagus Urcensis*, l'Omois, le *pagus Otmensis*, et le Binsonais, le *pagus Bagensonensis* ; au sud-ouest, le Valois, le *pagus Vadensis*, et à l'ouest, le Noyonnais, le *pagus Noviomensis* dont le chef-lieu est le siège de l'évêché de Noyon situé au sein de la *civitas* gauloise des *Viromands*. Cette simple énumération démontre que les cadres administratifs ne suivent pas toujours le tracé des limites antiques.

Chaque *pagus* possédait un chef-lieu : le Soissonnais : Soissons, le Tardenois : *Tardunum* aujourd'hui Mont Notre-Dame (?) l'Omois : *Odomagus* aujourd'hui Château-Thierry, le Binsonais : Binson (Marne), le Valois : Vez (Oise), le Noyonnais : Noyon (Oise).

Le *pagus* de Soissons est attesté dès l'époque mérovingienne. Grégoire de Tours emploie indifféremment les termes *pagus* et *territorium* pour désigner l'unité administrative ; d'autres auteurs ou chroniqueurs utilisent également les termes *solum* ou *oppidum*.

A la fin du VIII^e siècle, le *pagus* du Soissonnais figure dans le *missaticum* de l'évêque de Reims, Vulfarius ; il était compris dans le duché de Champagne. En 853, on le retrouve dans le capitulaire de Servais, compris dans le *missaticum* de l'évêque de Laon, Pardoul.